



INTERPELLATION

Auteur Pascal Schaller et Charlotte Salzman-Briand, Die Mitte Oberwallis
Objet Réductions de budget au Service de la mobilité
Date 11/06/2023
Numéro 2023.06.181

Selon un article paru dans le Walliser Bote du 5 mai 2023, 30 millions de francs feront défaut au Service de la mobilité à l'avenir. En avril déjà, il avait été annoncé qu'il manquerait au canton du Valais 6 millions de francs de subventions pour la circulation publique. En raison du mauvais résultat de la BNS et du sauvetage de Credit Suisse, il ne faut pas espérer de future distribution du bénéfice de la BNS à la Confédération et aux cantons. L'inflation et la hausse des coûts du tunnel de Deibfels constituent des charges supplémentaires qui pèsent sur les finances du Service. En outre, le rapport mentionne qu'il faut soutenir aujourd'hui déjà le budget avec 20 millions de réserves du fonds pour que le mandat de prestations puisse être réalisé. Cependant, s'il faut prélever encore chaque année environ 20 millions de francs du fonds, les réserves seront épuisées d'ici à 2025. Le mandat de prestations ne peut déjà pas être entièrement réalisé. Ainsi, l'article mentionne des déficits de maintenance, qui remontent déjà à de nombreuses années.

Il faut désormais économiser de l'argent sur la circulation publique, l'adaptation et l'entretien des routes cantonales et le développement de la mobilité douce. Ainsi, l'article mentionne explicitement les projets de la gare de Brigue, certaines passerelles piétonnes ou encore la revalorisation de la traversée des localités de Ried-Brig, de Tourtemagne et de Stalden, dont la mise en œuvre doit être examinée. Les projets mentionnés dans l'article se trouvent dans des phases de planification déjà avancées, et certains sont proches d'être mis en œuvre.

Un système de mobilité qui fonctionne (que ce soit le transport individuel ou les transports publics) constitue le fondement de toute activité économique. Aux heures de pointe, la circulation est régulièrement au point mort dans les agglomérations de Brigue/Naters et de Viège. Réduire les transports publics et ajourner la promotion de la mobilité douce constituerait une mauvaise stratégie. Un canton touristique ne peut pas se permettre de risquer une paralysie du trafic. Si les travaux de maintenance ne sont pas effectués sur des ouvrages, il peut arriver que ceux-ci doivent être subitement fermés, comme on l'a vu récemment avec le blocage partiel du viaduc de Riddes ou encore le Furabrücke, sur la route du Simplon.

Conclusion

Sur la base de cet article, nous aimerions obtenir les informations suivantes de la part du Conseil d'Etat:

- A) L'omission des travaux de maintenance engendre-t-elle un risque et pour quelle raison n'ont-ils pas été effectués?
- B) Depuis quel département la somme manquante pour les infrastructures routières et la circulation publique peut-elle être transférée?
- C) Si le montant qui fait défaut ne peut pas être transféré depuis d'autres départements, des projets devront être remis. Cela aurait-il des répercussions sur le personnel du SDM?
- D) Les fonds Agglo de la Confédération destinés aux projets de la traversée de Ried-Brig, de la passerelle

piétonne de Naters et de la gare de Brigue seront-ils perdus si les projets doivent être remis?

E) Le Conseil d'Etat fera-t-il tout son possible pour que les projets en passe d'être réalisés prochainement puissent être mis en œuvre et que les fonds Agglo ne soient pas perdus?